

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du 14 janvier 2020

1. Appel des membres

Excusés :

M. Julien Mora

Mme Sandra Savary

M. Aurélien Karg

Mme Isabelle Giauque

Mme Jeannine Hausammann

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Philippe Charmoy

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Berdoz

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. François Marion

M. Philippe Delbrouck

M. Cyrile Roux

Des parents d'élèves

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

Mme Patricia Egli

M.Charmoy souhaite la bienvenue à M.Cyrile Roux représentant de l'Association des Amis des anciens élèves de l'école de Payerne qui remplace M.Danzi du Stade Payerne.

2. Approbation du PV de la séance du 5 novembre 2019

Le PV est accepté sans modification.

3. Correspondance

Echange de mails entre M.Berchten et M Chevalier et M.Mora daté de décembre 2019 : le passage est encore possible et le problème de la surveillance aux arrêts de bus à midi et à 16h n'est pas réglé.

M.Lunardi répond que le 16 décembre le CoDir a décidé de mettre en place une surveillance aux Rammes. Une candidate a été auditionnée en début d'année.

4. Consultation de la LEO

Les discussions autour de chaque question ne seront pas relatées ci-dessous. Il n'y aura ci-dessous que les résultats suite aux diverses discussions.

M.Charmoy introduit cette consultation en disant bien qu'il faut trouver un avis consensuel de tous les membres du Conseil.

4.1 6 personnes sont favorables à la diminution et 4 défavorables.

4.2 La totalité des membres présents est défavorable à la diminution.

4.3 Tous les membres présents sont favorables.

5.1 Tous les membres présents sont favorables à un fort degré d'autonomie d'après l'avis des Directeurs.

5.2 Le Cet est logiquement défavorable.

6.1 La majorité des membres présents préconise une forte autonomie.

6.2 Le nombre d'heure de devoirs heures hebdomadaires préconisés par les membres du Conseil :

3e et 4e années : 1

5e et 6e années : 2-3

7e et 8e années : 3-5

9e, 10e et 11e années : 5-7

Rac1, Rac2 : 5-7

5. Intégration des membres du Cet à des groupes de travail/discussions

M.Charmoy s'excuse de ne pas avoir transmis les thématiques des groupes de travail.

- Les transports scolaires : Mme Roux fait un petit compte-rendu de la première rencontre « Transports scolaires ». Elle s'est déroulée en présence de M. Lunardi, une doyenne de l'école primaire, la responsable du Croqu'bonheur et la responsable de Car postal. Chacun a pu exprimer ses besoins. Il a été question de proposer une réunion de parents au mois de juin afin de leur expliquer les transports pour l'année à venir. Afin d'être prêt pour cette date, un planning précis a été élaboré. Une charte de conduite sera édictée pour les enfants transportés. Cette dernière serait distribuée par le chauffeur lors du premier voyage et signée par les enfants, les parents et les chauffeurs. Toutes les personnes présentes se sont mises d'accord sur le fait que l'envoi des horaires de bus doit se faire en même temps que l'envoi des enclassements.

2 autres groupes de discussions avaient aussi été mentionnés mais n'ont pas encore eu lieu :

- La parascolaire : les projets futurs: ouverture d'une structure à Grandcour (idem que le Croqu'bonheur), et en principe un accueil de midi à Chevroux pour août en 2021, l'accueil de La Coulaz et accueil de jour à Corcelles. L'idée du groupe de discussion serait de faire une présentation du cadre légal et avoir un regard sur l'organisation/ les repas du parascolaire. Mme Patricia Egli accepte de faire partie de ce groupe. M.Marion propose qu'un délégué des associations en fasse partie aussi. Il en discute avec Mme Hausamann.
- Cour de récréation : Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido accepte de faire partie de ce groupe de travail et M.Charmoy demandera à Mme Giauque.

6. Communications des Autorités de l'ASIPE

- Projet de La Coulaz : Jeudi 9 janvier 2020, la Commune a accepté le préavis pour la construction du Collège de La Coulaz. Il reste encore quelques étapes à clarifier notamment une opposition. Au 24 mars, on devrait pouvoir donner le premier coup

de pioche.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Roux demande ce qui va être changé pour éviter les problèmes rencontrés par rapport aux horaires de bus. Elle demande si les horaires peuvent arriver plus tôt. Le CoDir est représenté par toutes les communes et doit donc faire ses remarques en amonts. Il y a eu un amendement à Corcelles demandant que les horaires soient mis en consultation dans les communes ce que la Codir a refusé.

M. Marion se demande s'il y aurait un conflit, s'il était remplacé par un membre de son association qui est en même temps enseignant à l'école secondaire de Payerne. Il faut se renseigner, mais le Conseil n'y voit pas d'opposition.

M.Charmoy clôt la séance à 9h04.

Mardi 19 mai prochaine séance 19:30

Le Président



Philippe Charmoy

La secrétaire



Aude Roux